



Programme AVOT OUBANIM

Noa'h 5785



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

 1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 9, verset 2

PARACHA

Après le Déluge, et que Noa'h et ses enfants soient **sortis de l'arche**, Hachem leur dit que tous les animaux de la terre, les oiseaux du ciel, les reptiles et les poissons les craindront.

Rabbi Avraham, fils du Gaon de Vilna, remarque qu'Hachem ne leur a pas dit que les insectes les craindraient. Et il explique que :

- lorsque l'être humain a été créé, tous les animaux (même les insectes) le craignaient ;
- un peu avant le Déluge, l'être humain avait **tellement fauté** que les animaux n'avaient plus peur de lui ;
- Après le Déluge, Hachem a restitué aux animaux la peur qu'ils avaient de l'être humain.

Mais lorsqu'Hachem rend une chose, Il ne la restitue **jamais autant qu'avant**.

C'est pourquoi **les insectes n'ont pas peur des êtres humains**. Ils se promènent tranquillement sur eux ou près d'eux, et ne partent que si ces derniers leur font vraiment un grand geste de la main pour les chasser. C'est ainsi qu'une mouche va jusqu'à se poser sur le bout du nez et se promène tranquillement du haut en bas. Et même quand on la chasse, elle revient autant de fois qu'elle veut.



HALAKHA

Il existe au fond des mers un très grand poisson, une sorte de baleine, qui s'appelle le **Léviathan**. Il nous sera servi à la **Séouda (au repas) du Machia'h**.

Pendant Chabbath, nous faisons plusieurs choses liées à ce repas.

? Que faisons-nous en rapport avec le Léviathan ?

Nous **mangeons du poisson à chacun des trois repas** (*Michna Beroura*, paragraphe 2).

? Si on peut acheter pour Chabbath soit des petits poissons, soit un grand poisson, qu'est-ce qui est mieux, et pourquoi ?

Un **grand poisson**, car cela rappelle plus le Léviathan (*Michna Beroura*, paragraphe 1).

? Maman a acheté un grand saumon pour les trois repas de Chabbath. Pour le repas de vendredi soir (par exemple), est-il mieux d'amener à table juste la quantité nécessaire pour le repas, ou le grand poisson en entier ?

Le grand poisson (même si on ne va pas le manger

entièrement), car le fait d'avoir **beaucoup de nourriture à table contribue à l'honneur du Chabbath** (*Kaf Ha'haim* 11).

? Celui qui n'aime pas le poisson ou qui y est allergique, doit-il se forcer à en manger ?

Bien sûr que non, car le Chabbath doit être un **'Oneg** (délice) (*Michna Beroura* 2).

? S'il n'y a pas assez de poisson pour les trois repas de Chabbath, à quel repas vaut-il mieux le consommer ?



Indice : Au repas spécifique à Chabbath.

À **Séouda Chlichit**. Car les deux autres repas (dîner et déjeuner), nous les faisons même en semaine. Le troisième repas, par contre, n'existe pas en semaine (où on prend au maximum un goûter, mais pas un vrai repas) (*Kaf Ha'haim* 10).

MICHNA

Dans cette *Michna*, la parole est donnée à Rabbi Néhoraï.

Certains disent qu'il s'agit vraiment d'un Rav qui s'appelait Rabbi Néhoraï, qu'il était l'élève de Rabbi Yéhochoua' et de Rabbi Tarfon et que, dans une *Michna* à la fin de *Massékhet Kidouchine*, il a dit : "Je **renonce à tous les métiers du monde, et n'enseigne à mon fils que la Torah**. Car celui qui étudie la Torah est récompensé dans ce monde pour cela, sans perdre quoi que ce soit de la récompense qu'il recevra dans le monde futur."

Par contre, selon d'autres, Néhoraï est un surnom qui a été donné :

- parfois, à Rabbi Méir ;
- selon d'autres, à Rabbi Né'hémia (un autre élève de Rabbi 'Akiva) ;
- selon d'autres encore, à Rabbi El'azar ben 'Arakh (un élève de Rabbi Yo'hanan ben Zakai).

Car il a été dit, sur chacun de ces trois *Rabbanim*, qu'il éclairait les yeux des Sages dans la **Halakha** (et, en hébreu, le mot Néhoraï vient de la racine "éclairer").

Quoi qu'il en soit, Rabbi Néhoraï nous dit ici : "**Exile-toi dans un endroit de Torah**. Et ne te dis pas qu'elle viendra à toi, ou que tes amis viendront la mettre entre tes mains. Et ne te base pas sur ta propre compréhension".

Cela signifie : "Si tu habites dans une ville où il n'y a pas d'étudiants en Torah qui enseignent celle-ci **de manière authentique et avec un niveau élevé**, déménage. Même si cela implique de voyager très loin.

Ne te dis pas qu'un bon Rav, ou des amis qui ont fait l'effort de voyager pour bien apprendre la Torah, viendront habiter dans ta ville, et tu pourras alors étudier avec eux.

Prends ton courage à deux mains, et vas toi-même apprendre du Rav. Car on ne peut pas comparer celui qui a appris du Rav lui-même à celui qui a appris d'un élève du Rav".

Quant à la fin de la *Michna* ("Et ne te base pas sur ta propre compréhension"), elle est basée sur un *Passouk* de *Michlé* (3, 5), qui dit qu'une personne **ne doit pas avoir confiance en sa propre compréhension des textes de la Torah** sans les étudier avec une *'Havrouta* ou un Rav.

En effet, le Barténoura nous dit : "N'imagines pas que tu es capable d'étudier seul même les sujets les plus compliqués de Torah, **sans Rav ni compagne d'étude**. Car sans eux, il n'est pas possible de les comprendre réellement."

KÉTOUVIM
HAGIOPHES



Le texte énumère les qualités que devaient avoir les enfants sélectionnés parmi les prisonniers de la famille royale, pour pouvoir être digne de faire partie de la cour de Nabuchodonosor.

Ils devaient :

- n'avoir **aucun défaut**,
- avoir une peau blanche et brillante,
- avoir une **intelligence supérieure**,
- avoir une compréhension de toutes les sagesse qu'on leur enseignerait et de **l'intention de leur enseignant** dès qu'il commencerait à parler (c'est-à-dire comprendre parfaitement ce qu'il veut dire et même deviner ce qu'il va dire),
- parler **avec éloquence et agréablement**,
- réussir à exprimer ce qu'ils ont dans le cœur et le fond de leur pensée,
- être **capable de se dominer** (exemple : ne pas éclater de rire lorsqu'on pourrait être tenté de le faire, rester bien réveillés même s'ils sont très fatigués, ne pas éternuer, se retenir d'aller aux toilettes.....), pour pouvoir se tenir convenablement devant le roi, sans la moindre perturbation ;

- être capable d'apprendre, oralement et à l'écrit, **différentes langues**.

De plus, le roi a indiqué à Achpénaz le **menu que ces enfants devaient manger** chaque jour. Il était composé d'aliments que le roi lui-même mangeait, et de vin que le roi lui-même buvait.

La formation des enfants (pour qu'ils soient aptes à faire partie de la cour royale) devait **durer trois ans**.

Après cela, il fallait qu'ils aient l'air **forts, sains et épanouis** dans tous les domaines, pour qu'ils puissent être dignes de se présenter devant le roi et de le servir en permanence.

Parmi les enfants sélectionnés, il y avait Daniel, 'Hanania, Michaël et 'Azaria. Ils **descendaient de la tribu royale de Yéhouda**.

Les commentateurs nous disent qu'ils étaient déjà adolescents (ils avaient au moins 15 ans). Et selon le Ralbag, Daniel, qui était le plus sage de tous les quatre, ne pouvait pas avoir moins de 20 ans.

CHOFTIM
PROPHÈTES



Hachem dit à Chmouel : “Écoute le peuple, accorde-lui ce qu’il veut. Et sache que ce n’est **pas contre toi qu’ils se révoltent**, puisqu’ils ne font rien sans te demander ton autorisation, mais contre Moi.

Ils veulent que ce soit un roi, et pas un juge, qui juge. Accorde-le leur.

Je ne suis pas étonné : depuis que Je les ai sortis d’Égypte, ils **cherchent toujours un prétexte pour M’abandonner et servir des idoles**.

Cependant, prévien-les que lorsqu’ils auront un roi, il ne **jugera plus selon les lois de la Torah**, mais selon son bon sens”.

Chmouel a transmis cela au peuple, et il a ajouté :

“Sachez que lorsque vous aurez un roi, il prendra vos enfants pour courir devant ses chars.

Il ne passera pas tout son temps à vous juger. Au bout d’un moment, il en aura marre, et **déléguera cette responsabilité**.

Il prendra parmi vous des gens qu’il obligera à labourer ses champs, à moissonner ses récoltes, à fabriquer ses armes et ses chars.

Il prendra vos filles pour qu’elles fabriquent des parfums et soient des cuisinières, des pâtissières, et des boulangères, et maintenir le **standing du palais royal**.

Il prendra vos champs, vos vergers et vos meilleurs oliviers, et il les **donnera à ses plus proches serviteurs**.

Il prélèvera le dixième de vos productions, en tant qu’impôt, et le donnera à ses serviteurs.

Il prendra vos serviteurs, vos servantes, vos meilleurs jeunes gens et vos ânes, pour faire son travail.

Il prélèvera, en tant qu’impôt, un **dixième de vos troupeaux**. Et vous serez, petit à petit, ses serviteurs.

Vous allez alors vous plaindre, mais **il ne vous écouterait pas**.

Vous allez même vous plaindre à Hachem, mais Hachem ne vous répondra pas.

Car vous avez été prévenus, et **vous avez quand même voulu un roi**”.

Malgré ce discours, le peuple a persisté à vouloir un roi, même si tout ce Chmouel disait se passait. Car il voulait que, comme pour les autres peuples, ce soit un **roi qui juge les conflits, et qui sorte devant son peuple en temps de guerre**. Et il a considéré qu’il y avait, dans cette situation, plus d’avantages que d’inconvénients.

Chmouel a rapporté ces paroles à Hachem, qui lui a dit d’écouter le peuple. Et Chmouel a dit au peuple : “Que chacun rentre dans sa ville. Je vais faire ce que vous m’avez dit. Laissez-moi le temps de m’organiser.”

HISTOIRE

Un vendredi après-midi, un homme frappa à la porte du Gaon Rav Nissim Karelitz.

Il présenta au Rav une **enveloppe pleine d'argent** pour le *Collel 'Hazon Ich*, dont le Rav était le président, et précisa que l'argent provenait **d'un donateur qui voulait rester anonyme**.

Le vendredi suivant, la scène se renouvela, et ainsi **pendant de nombreuses années** : chaque vendredi, l'homme remettait au Rav Karelitz une enveloppe contenant de l'argent pour le *Collel*.

Plusieurs fois, Rav Karelitz a exprimé le désir de **remercier son généreux donateur**, mais cela lui fut impossible.

Une fois, le Rav marchait dans les rues de Bné Brak. Il était **plongé dans son étude**, il n'a pas réalisé qu'il était en train de dévier de sa route habituelle. Et soudain, il s'est rendu compte qu'il était en pleine *Ré'hov Yérouchalaïm*, **loin de son domicile**.

Lorsqu'il a levé les yeux pour essayer de retrouver son chemin, il a vu une *Lévaya* (un cortège qui accompagne un défunt vers le cimetière).



Comme la *Halakha* l'indique, il s'est **joint au cortège** en disant les prières d'usage.

À ce moment-là, l'homme qui venait chaque vendredi s'approcha du Rav et lui demanda tout ému : « Comment le Rav a su ? »

Le Rav n'a pas compris la question. Il expliqua à l'homme qu'il s'était perdu et que, voyant une *Lévaya*, il s'est joint à elle, comme le stipule la *Halakha*.

L'autre s'exclama bouche bée : « C'est un acte du ciel ! Ce juif que nous accompagnons est le généreux donateur anonyme qui donne l'enveloppe pour le *Collel* depuis des années ! Le Rav a **tellement voulu le remercier qu'Hachem a guidé ses pas**, pour qu'il arrive ici au moment de la *Lévaya* ! »

Le Rav lui a répondu : « La vraie explication est que son mérite d'avoir **soutenu l'étude de la Torah pendant des années** a fait que je me suis égaré, pour arriver à lui rendre ce dernier honneur. »

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

La Torah nous enseigne : « Tu n'iras pas en colportant le mal dans ton peuple ». (Vayikra 19,16)

LE CAS DE LA SEMAINE

C'est la rentrée scolaire. Chim'on veut s'asseoir en classe à côté de ses copains Gad et Réouven, mais il hésite entre les deux. Réouven lui dit : « Viens t'asseoir à côté de moi, tu suivras beaucoup mieux le cours que si tu t'assois à côté de Gad. »



QUESTION

Réouven peut-il répondre de cette façon à Chim'on ?

Réponse

Réouven ne peut pas parler de cette façon de son camarade Gad, car il sous-entend clairement que Gad est dissipé, ce qui est une forme de *Lachon Hara'*, de médisance.



Question

GUEMARA

Ethan est **caissier dans un supermarché**.

Ce vendredi, comme d'habitude, le magasin est **bondé de clients faisant leurs courses de dernière minute avant Chabbath**, et les files d'attente aux caisses sont longues.

Moché, le patron, aperçoit Ethan à **l'extérieur du magasin en train de discuter avec un ami**. Furieux, Moché lui ordonne de reprendre immédiatement son poste. Ethan lui répond qu'il est actuellement en pause, conformément à ses droits légaux. Cette réponse irrite encore plus Moché, qui lui



dit alors qu'il ne veut plus le voir ici et le congédie sur-le-champ.

Ethan, déconcerté, prend ses affaires et s'apprête à partir. Cependant, après s'être calmé, Moché revient sur sa décision et invite Ethan à revenir, expliquant qu'il ne l'a renvoyé que **sous l'effet de la colère, sans réelle intention**.

Ethan, vexé, refuse de revenir. Moché argue que son licenciement impulsif n'a **pas de valeur juridique** et qu'Ethan est toujours tenu par leur contrat initial, ce qui l'oblige à reprendre son poste.



L'argument de Moché est-il juridiquement fondé ?

A toi !

- Rama sur le Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) 333, 8
- Knesset Hagedola ('Hochen Michpat) 334, Hagua'hot Beth Yossef 12

RÉPONSE

Le Rama rapporte un avis selon lequel un licenciement prononcé sous l'effet de la colère n'a pas de valeur. D'après cet avis, Moché pourrait donc **contraindre Ethan à revenir**.

Cependant, le Knesset Hagedola mentionne un autre avis auquel le Rama fait allusion, affirmant qu'un licenciement, **même prononcé sous l'effet de la colère**, reste valide.

Selon cet avis, Moché ne pourrait donc pas obliger Ethan à revenir puisque le licenciement est **considéré comme effectif**.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com